



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Votre entreprise

SIRET

Contact Tèl

Email

Raison Social

Adresse du siège

CP Ville

Identité de votre cabinet comptable

NAF

IDCC

Effectif

Expédition du reçu : Entreprise Cabinet

Votre versement

Masse salariale de 2022 (MS) Métropole et DOM 0,00 € MS

Taxe d'Apprentissage (TA) (MS) x 0,68% (Métropole et DOM) 0,00 € TA

Solde TA x 13% 0,00 € SO

Versement autres écoles 0,00 € AE

Verser à l'EEIE SO - AE 0,00 €

Votre paiement : (date limite de paiement 31.05.2023)

Par virement sur le compte EEIE

Banque Populaire Val de France
IBAN FR76 1870 7000 2230 5215 0024 630
BIC CCBPFRPPVER

Indiquez **IMPERATIVEMENT** dans le motif
la mention suivante :
(SIRET) Taxe d'Apprentissage 2023

Par chèque à l'ordre de :
EEIE Association de gestion

Numéro :

Ba que :

Envoyez **IMPERATIVEMENT** votre chèque et le
bordereau à l'adresse de l'EEIE

Adresse de l'EEIE
7, rue des réservoirs
78000 Versailles

MONTANT DU PAIEMENT
(arrondi à l'euro)

,00 €

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à :

Le :

Signature obligatoire :